

R-CRISTAL (rinçage eau dure)

DATE DE MISE A JOUR : 22/01/24

Liquide concentré à usage exclusivement professionnel
RESTAURATION COLLECTIVE
RINCAGE-SECHAGE DE LA VAISSELLE EN MACHINE
POUR EAUX DURES

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Liquide limpide
Couleur	Bleu foncé
Odeur	Caractéristique
pH à 10g/l	Non disponible
pH pur	2,4±0,2
Masse volumique	1,043±0,01 g/cm ³
Point de congélation	-2 °C
Solubilité dans l'eau	soluble en toute proportion

Propriétés :

Produit de rinçage concentré acide
Utilisable en eau dure
Produit un séchage rapide
Résultats sans tâches ni traces
Contrôle de la mousse en machine
Assure une brillance parfaite des verres et de la vaisselle

Application :

Mode d'emploi :

Concentration : 0,1-0,5 g/l
Température : 65-85 °C

Séquence standard d'utilisation :

Injection automatique dans l'eau de rinçage du lave-vaisselle à la concentration réglée par système de dosage automatique.

Paramètres de contrôle :

Merci de vous rapprocher de votre conseiller pour toute demande relative aux paramètres de contrôle.

Conditionnements :

R-CRISTAL (rinçage eau dure)

DATE DE MISE A JOUR : 22/01/24

Jerrican	5l	Rouge	5kg	(carton 4x5 kg)
pack (2x5L)	10l	Rouge	10kg	
Jerrican	10l	Rouge	11kg	
Jerrican	22l	Rouge	23kg	
Fût	220l	Bleu foncé	225kg	
GRV	1000l	Couleur naturelle	1020kg	

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : <http://www.kersia-group.com>

Réglementation

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique conformément à la réglementation en vigueur.

R-CRISTAL (rinçage eau dure) est un mélange conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans R-CRISTAL (rinçage eau dure) ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

R-CRISTAL (rinçage eau dure) ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.